



RESULTAT DES VOTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 25 JUIN 2021

Cabasse Group (Euronext - FR0013530102 - ALCG), groupe européen leader de l'univers de la *Smart Home* (maison intelligente), publie les résultats des votes de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 25 juin 2021.

- Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance à l'assemblée générale mixte : 20
- Nombre d'actions des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance à l'assemblée générale mixte : 715 070
- Quorum : 28,35 %
- Nombre de voix des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance à l'assemblée générale mixte : 1 170 093
- Résultat des votes pour chaque résolution :

N° de résolution	Caractère ordinaire / extraordinaire	Intitulé de la résolution	Résultat du vote
1	Ordinaire	Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020	APPROUVE
2	Ordinaire	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020	APPROUVE
3	Ordinaire	Quitus aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé	APPROUVE
4	Ordinaire	Approbation des dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts	APPROUVE
5	Ordinaire	Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020	APPROUVE
6	Ordinaire	Examen des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce	APPROUVE
7	Ordinaire	Fixation du montant de la rémunération annuelle globale allouée aux membres du Conseil d'administration	APPROUVE
8	Ordinaire	Constatation de l'expiration du mandat du Commissaire aux comptes titulaire et décision à prendre sur le renouvellement de son mandat	APPROUVE
9	Ordinaire	Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes titulaire	APPROUVE
10	Ordinaire	Constatation de la démission du Commissaire aux comptes titulaire et décision à prendre sur son remplacement	APPROUVE
11	Ordinaire	Constatation de l'expiration du mandat du Commissaire aux comptes suppléant et décision à prendre sur le renouvellement de son mandat	APPROUVE
12	Ordinaire	Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions conformément à l'article L.22-10-62 du Code de commerce	APPROUVE
13	Extraordinaire	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider, soit l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, soit l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes	APPROUVE
14	Extraordinaire	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration, à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires et par offre au public	APPROUVE
15	Extraordinaire	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration, à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, par voie d'offre visée à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier et dans la limite de 20% du capital social par an, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires	APPROUVE

N° de résolution	Caractère ordinaire / extraordinaire	Intitulé de la résolution	Résultat du vote
16	Extraordinaire	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider, l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires	APPROUVE
17	Extraordinaire	Autorisation à donner au Conseil d'administration, à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis conformément aux dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce, en cas de mise en oeuvre des délégations de compétence visées aux quatre résolutions précédentes avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription selon le cas	APPROUVE
18	Extraordinaire	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration pour décider d'émettre, en une ou plusieurs fois, un nombre maximum de 50.000 bons de souscription d'actions dits « BSA », donnant droit à la souscription de 50.000 actions ordinaires nouvelles de la Société, cette émission étant réservée au profit d'une catégorie de personnes déterminées (administrateurs - consultants - équipe dirigeante de la Société)	APPROUVE
19	Extraordinaire	Délégation de pouvoirs à consentir au Conseil d'administration, à l'effet de décider une augmentation du capital en numéraire réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise conformément aux dispositions des articles L.225-129-6 du Code de commerce et L.3332-18 et suivants du Code du Travail, avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée au profit des salariés de la Société	REJETE
20	Extraordinaire	Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de procéder à l'attribution gratuite d'actions	APPROUVE
21	Extraordinaire	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider, en cas d'offre publique, l'émission de bons de souscription d'actions portant sur les titres de la Société à attribuer gratuitement aux actionnaires	APPROUVE
22	Extraordinaire	Fixation du plafond global des autorisations d'émission d'actions et de titres de créances, de titres de créances donnant accès au capital et plus généralement de valeurs mobilières donnant accès au capital	APPROUVE
23	Extraordinaire	Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions	APPROUVE
24	Extraordinaire	Modification des articles 13 et 23 des statuts de la Société	APPROUVE
25	Extraordinaire	Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités	APPROUVE